

Mohammad (SDPSL) ou le sceau de la prophétie

<"xml encoding="UTF-8?">

Son Eminence Mohammad (SDPSL) est le dernier prophète divin. Après lui, aucune personne ne sera accordée de la mission prophétique. Dès le début de sa mission le Prophète de l'Islam se présente comme le sceau de la prophétie et pour cette raison même il a été accepté par les musulmans. C'est une question débattue dans la culture islamique et n'exige point d'argumentation.



: Elle a été exprimée par le Coran et les livres de hadith ; le Coran dit à cet égard

Mohammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger de Dieu et le »
[dernier des prophètes. Dieu est omniscient » [1

Si on considère attentivement, Mohammad (SDPSL) est le dernier des prophètes d'après le Coran et comme le sceau est un cachet qui rend un acte authentique mais qui le clôt aussi, le
.Prophète de l'Islam est comme un sceau qui clôt l'acte de la prophétie

Ainsi, aucune personne ne sera confiée après lui de la mission prophétique. Les musulmans du début de l'Islam inféraient la même chose de ce verset et ne doutaient point qu'il était le
.dernier prophète

Nombreux sont les versets qui expriment cette vérité. A côté des versets coraniques les : hadiths abondent à cet égard dont quelques exemples viennent ci-dessous

**Cette parole de Mohammad (SDPSL) adressée à Ali (SL) a été
: transmise par Sâad ibn abi-Waqqâss**

Par rapport à moi tu es comme Aaron face à Moïse, sauf qu'après moi aucun prophète ne »
[viendra »].[2

Ce hadith ayant été nommé « Monzilah » et transmis sous diverses formes par les livres chiites .et sunnites, entend prouver qu'aucun prophète ne viendra pas après le Prophète de l'Islam

: Abu Harirah transmet cette parole du Prophète

[Je suis venu pour le peuple du monde et avec moi la prophétie termine »].[3 »

: Et cette parole passée par Abu Imamah

O peuple ! Aucun prophète ne me succèdera et pas de religion après la vôtre. Adorez donc le » Dieu et faites les cinq prières quotidiennes, faites le ramadan et le pèlerinage à la Mecque ; payez l'aumône pour épurer vos âmes. Soumettez-vous à vos imams afin d'entrer au Paradis
[»].[4

: Le Seigneur des croyants dit

Dieu confia la mission au Prophète dans les temps très durs où les gens étaient » perpétuellement engagés dans les conflits. Ayant confié la mission à lui, Dieu mit fin à la [prophétie et à la révélation ».[5

On comprend de ce hadith et des hadiths similaires que Son Eminence Mohammad (SDPSL) est le dernier des prophètes et personne ne le succèdera en qualité de prophète. Nous avons précédemment dit que le Prophète de l'Islam se présente dès le début de sa mission en tant que tel et toute personne ayant accepté sa mission se mettait d'accord avec ce principe aussi. .Par conséquent, les musulmans n'exigent pas qu'on prouve qu'il s'agit du dernier prophète

Question : Pour quelle raison Dieu met fin à la prophétie ? Si les gens ont besoin des prophètes et des lois célestes, ce besoin persistera toujours et si après l'accord de la mission au Prophète de l'Islam, ça doit être possible pour chacun des prophètes d'autrefois ; pourquoi ? donc l'un d'entre eux ne fut pas le dernier prophète

: Réponse

La religion est une vérité et un parcours qui sont les mêmes pour toutes les religions (1 : célestes. On peut résumer les principes fondateurs de toutes les religions comme suit

Croire en Dieu et sa connaissance. Croire en la résurrection, la vie d'au-delà, les rémunérations et les châtements futurs. Croire en les prophètes. Les devoirs et les services religieux, moraux

.et sociaux de l'homme

Tous les prophètes et toutes les religions ont ceci en commun et appellent leurs adeptes à
.respecter ces principes

Quoique les religions célestes aient les principes généraux mentionnés en commun, mais (2
elles ne se trouvent pas au même niveau. Les savoirs qu'elles distribuent, les lois sociales et la
.qualité de leurs rituels et le nombre des cérémonies sont différent d'une religion à l'autre

Les religions se sont perfectionnées graduellement au cours de l'histoire et elles se sont
développées. Ces différences procèdent du perfectionnement intellectuel de l'homme et le
.progrès dans son savoir avec les conséquences que ces progrès auront sur sa vie quotidienne

Les sciences et les capacités humaines d'autrefois n'égalent en rien son niveau actuel ni leur
vie personnelle ou sociale était aussi compliquée qu'aujourd'hui. Les lois de la religion
décrétées par Dieu et transmises à travers les prophètes se mettent d'accord avec la capacité
et les besoins du peuple. Les prophètes avaient été ordonnés à parler suivant la capacité des
: (gens, d'où la phrase du Prophète de l'Islam (SDPSL

Nous les prophètes, nous avons pour mission de parler avec le peuple au niveau de leur »
[savoir ».[6

Comme des parents aimables, les prophètes tenaient les mains du peuple et les emmenèrent
graduellement vers le progrès moral et social pour qu'il arrive au niveau actuel. Plus l'homme a
obtenu ce développement intellectuel, des savoirs plus complets ont été présentés à lui. En
.plus, s'il avait besoin des lois développées, elles seraient donc à sa disposition

Le parcours progressif de l'homme fut poursuivi avec la surveillance et les efforts des prophètes tout au long de l'histoire jusqu'à ce que sa capacité intellectuelle soit à tel niveau qu'il peut comprendre les problèmes supérieurs. Ainsi, le Prophète de l'Islam a été envoyé pour .satisfaire ce besoin des humains

Le Noble Coran a été passé au peuple à travers le Prophète de l'Islam (SDPSL) afin de transmettre les savoirs excellents de la religion non seulement destinés à ses contemporains mais pour l'humanité entière dans toutes les époques, des savoirs qui ne seront jamais .obsolètes

Le Noble Coran et la vie du Prophète de l'Islam sont deux héritages riches en savoirs religieux .à la disposition des musulmans

Le Prophète de l'Islam (SDPSL) pensa une nouvelle stratégie pour garantir la survie des (3 .connaissances et des lois islamiques, ceci étant la désignation des imams

Sous le commandement de Dieu, le Prophète de l'Islam présenta les imams justes comme une référence authentique pour les questions scientifiques et religieuses, les égalant au Coran et .considérant leurs parole et conduite comme un critère accompli

Par conséquent et à travers les imams, d'abondants hadiths ont été passés aux musulmans .pour assurer leurs besoins spirituels

La possibilité d'inférer des lois, à travers la capacité de raisonnement et à partir du Coran et (4 .de la vie des saints

Les savants et les autorités de la jurisprudence de l'Islam en plus du Coran, ont à leur disposition un héritage riche et valable de hadiths comme un champ d'investigation où ils épuiseront tout ce qui satisfait les besoins spirituels des humains. D'ailleurs, appuyés par la capacité d'inférer à partir des ressources valables de l'Islam, ils puissent répondre aux questions variées du peuple de tout temps

Les contemporains du Prophète de l'Islam (SDPSL) sont déjà atteints à tel niveau du (5 développement intellectuel qu'ils respectaient profondément la mission prophétique et s'efforcent sincèrement à la préserver et propager

Les musulmans du début de l'Islam ont le mérite de bien garder leur livre céleste de tout changement et falsification afin de le faire passer aux générations futures. En plus, ils (pouvaient enregistrer des milliers de hadiths du Prophète (SDPSL) et des imams justes (SE

C'est dans pareilles conditions que le Prophète de l'Islam (SDPSL) sera accordé de la mission et apportant le Coran au peuple, il lui remet les savoirs excellents et des lois parfaites. A travers l'imamat il accomplit la religion, définissant les imams justes comme les gardiens de la foi et les continuateurs de sa tradition. Appuyée par ce programme, la nation islamique accède à l'autosuffisance et n'aura jamais besoin d'un nouveau prophète

Voilà à peu près la raison pour laquelle Mohammad (SDPSL) est le dernier des prophètes et c'est un cas exclusif refusé aux prophètes précédents

La constance des lois de la religion et la vie humaine en

Nous avons précédemment prouvé que le Prophète de l'Islam est le dernier des prophètes et que personne après lui ne sera accordé de la mission prophétique. Certains peuvent poser la question suivante : Pour vous, les lois de l'Islam sont applicables à toutes les conditions et dans tous les temps, alors que les situations changent en permanence et des nouveautés arrivent, exigeant qu'on introduise des nouvelles lois ; en d'autres termes, autant que la vie change comme les besoins des humains, comment peut-on justifier la constance des lois de l'Islam

Les lois islamiques exprimées il y a mille quatre cents ans étaient conformes aux nécessités des habitants de l'époque de la péninsule arabique et non pour la vie compliquée et civilisée du présent et de l'avenir. Ainsi, la vie difficile et compliquée de notre temps a besoin des lois plus avancées. Et si l'homme a besoin des lois célestes, il vaudrait qu'un prophète apparaisse à chaque époque pour présenter de nouvelles lois conformes aux nouveaux besoins

Afin de répondre à cette question il faut dire : les besoins de la vie humaine qui sont à l'origine des lois et des codes, ont deux natures distinctes : constante et changeante. Les besoins constants et durables de l'homme proviennent de sa création particulière, de ses instincts et ses capacités et qui sont communs pour tous les hommes. Par exemple, tous les hommes ont besoin des nourritures, de l'eau, des vêtements et de domicile. Pour que ces besoins soient fondamentaux, il n'y a aucune différence entre les hommes, quoique leur qualité et leur forme puissent être très différentes. Ces besoins engendrent d'autres comme les diverses formes d'échanges comme : acheter, vendre, louer, acheter en viager, emprunter etc. Comme les hommes vivent dans la société, ils ont besoin de coopérer et travailler ensemble afin de réussir et la vie sociale exige des lois et codes adéquats qui puissent garantir les droits de chacun et prévenir les violations et les injustices

Les lois concernant l'ouvrier, le patron, la possession et ses limites, l'achat et la vente, le bail et

l'emprunte, la justice et les témoignages, les interdictions, les punitions, les pénalités et .d'autres sont procédées des besoins naturels de l'homme

Satisfaire l'instinct sexuel est aussi un besoin naturel qui concerne tous les humains. Ce besoin naturel a créé le mariage et le divorce et a procédé à la création des lois de mariage et .les droits mutuels des parties d'un couple comme ceux des parents avec leurs enfants

Par conséquent, les lois exprimées par la sharia islamique sont subordonnées aux instincts et besoins naturels de l'homme ; elles sont donc constantes et durables, ne contrariant point le .fait que Mohammad (SDPSL) est le dernier prophète

Concernant les besoins changeants de l'homme, il faut dire : Vu la situation du monde en perpétuel changement et le progrès grandissant des sciences, des techniques et l'apparition des outils, il faut des nouvelles solutions et des lois modernes dont les deux suivantes : proposées par la religion et la sharia islamique

La première - inférence : Nous avons dit précédemment que l'Islam a laissé un héritage précieux des savoirs et des lois à travers le Coran et les hadiths aux musulmans. Si les autorités de la jurisprudence de l'Islam sont curieux pour trouver des solutions vis-à-vis les conditions du temps et de l'espace, ils pourront trouver des solutions pour mettre à la disposition des gens pour que ceux-ci se développent au même pied avec la société .progressive

Un juriste de la sharia doit connaître les caractéristiques de son époque et du lieu, les besoins de la grande société humaine et inférer avec le patience une pensée vaste, des réponses pour les nouvelles difficultés de la société islamique. Quand il transmet ces lois aux musulmans, il peut réclamer devant le monde entier que les lois de l'Islam sont applicables dans tous les .temps et lieux et capables d'assurer le bien-être d'ici-bas et la salvation dans la vie céleste

La deuxième – les pouvoirs du législatif musulman : Nous avons prouvé à sa place que la gouvernance de la société appartient à l'Islam. Une grande partie des lois de la sharia concerne la gérance de la société et les questions politiques et sociales dont la mise en pratique n'est possible qu'à travers les gouverneurs croyants, engagés (à l'Islam) et métrisant le métier

Une telle personne s'oblige à administrer dans le cadre des lois de la sharia et prévenir la corruption et l'injustice. Ce devoir appartient dans tous les temps et lieux au gouverneur musulman

Bien qu'une partie des lois islamiques a été consacrée à cette fin dont la mise en pratique permet une gouvernance sur la sharia, mais le gouverneur rencontrera à chaque situation des nouvelles difficultés et il aura besoin d'une certaine liberté d'agir pour les résoudre

Au cas échéant et tout en restant fidèle aux principes fondateurs et généraux de l'Islam et considérant les intérêts de la nation islamique, il appartient au gouverneur musulman d'inventer des lois conformes à une nouvelle situation ; celles qu'on appelle « les lois administratives

Le Prophète onéreux de l'Islam était accordé de ce droit (d'inventer des lois) qu'il profitera et seront passés aux imams justes (SE). C'est à propos de ces lois que les musulmans ont été obligés de se soumettre au Prophète et aux imams justes ayant été appelés à leur tour « les détenteurs du commandement

: Le Coran dit à ce propos

O les croyants ! Soumettez-vous à Dieu, au Prophète et aux détenteurs du commandement »
[parmi vous » [7

Selon un grand nombre de hadiths, à l'absence d'Imam Juste, la responsabilité de gérer la société islamique passe à l'autorité de la jurisprudence juste, méritant, prudent et sachant la politique. Les autorités de la jurisprudence choisis par le peuple élisent une telle personne .qu'ils destinent à gérer la société islamique

Le détenteur du commandement est accordé des droits particuliers d'un imam immaculé pour .administrer la société

Par conséquent, le gouvernement islamique n'est jamais dépourvu des lois nécessaires car il profite de l'inférence apportée par les autorités de la jurisprudence qui connaissent la situation .politique et sociale

De tout ce qu'il a été dit, nous pouvons conclure que les lois de l'Islam peuvent être éternelles, assurant le bonheur d'ici-bas et d'au-delà du peuple dans toutes conditions sans déranger ce .principe islamique consistant à ce que Mohammad est le dernier des prophètes

? Pourquoi la mission prophétique cesse-t-elle

Il peut y avoir des gens qui fassent une autre objection, disant : Même si on accepte que le besoin cesse d'exister pour les prophètes légitimant (ceux qui apportent des lois), les prophètes qui propagent la religion des antécédents sont toujours nécessaires. Les prophètes se divisent en deux groupes distincts : Ceux qui apportaient une nouvelle religion (et nécessairement des lois) et ceux qui enseignaient celle du prophète précédent et ils

s'engageaient dans l'éducation du peuple. La présence de ce dernier groupe des prophètes .serait utile après le Prophète de l'Islam et on peut s'étonner de leur absence

On peut dire en qualité de réponse que la mission prophétique ne sera accordée qu'en cas d'urgence et pour donner un ultimatum. Après le Prophète de l'Islam il n'y avait aucun besoin pareil car l'humanité se trouvait à tel niveau de compréhension intellectuelle qu'elle pouvait préserver son héritage scientifique et religieuse et le propager. La religion était donc atteinte à .son comble et avait préparé suffisamment de prêtres

: Le Coran dit à ce propos

aujourd'hui les mécréants désespèrent (de vous détourner) de votre religion : ne les... » craignez donc pas et craignez-moi. Aujourd'hui j'ai parachevé pour vous votre religion et [accompli pour vous mon bienfait et j'agréé l'Islam comme religion pour vous... » [8

L'Islam a accordé la responsabilité de préserver et enseigner la : religion à trois groupes des gens

Premier, les imams infaillibles : les chiites sont d'opinion qu'après le Prophète de l'Islam (SDPSL), la responsabilité de préserver et d'enseigner la religion, ainsi que celle d'administrer la société musulmane appartient à l'imam infaillible. De son vivant, le Messenger de Dieu désigna Son Eminence Ali (SL) et lui fournissant les savoirs nécessaires a voulu que celui-ci .serve cette fin après lui

De même, le Seigneur des croyants accomplit son devoir dans son vivant et s'efforça de

défendre la foi et la guidance du monde musulman, désignant à son tour et au moment de sa mort, son fils Imam Hassan (SL) auquel il confia des conseils nécessaires. Après Imam Hassan, ce fut le tour d'Imam Hussein (SL) et ainsi, chaque imam désigna l'imam suivant. Ce .(procédé se poursuivit jusqu'à Imam Hassan Askari (SL

Par les efforts des imams infaillibles (SE), des milliers de hadiths concernant les questions différentes ont été diffusés parmi les musulmans, contenus dans les livres de hadiths et destinés aux générations futures et grâce au travail des imams purs, des milliers de savants .d'islamologues et de prêcheurs ont été produits

L'onzième imam définit peu avant sa mort son fils Al-Hassan (SL) comme son successeur, lui confiant la responsabilité de préserver et défendre la religion. Depuis ce temps-là le douzième imam est absent, accomplissant son devoir dans une autre manière. Il attend bien sûr le jour où les hommes seront prêts à accepter sa révolution islamique et le rétablissement de la justice. Au moyen d'une révolution mondiale, il développera l'Islam dans le monde entier et la .justice remplacera la violation et les discriminations

On peut conclure qu'avec la présence des imams, les prophètes qui ont pour tâche de propager la foi ne seront plus nécessaires. Car désormais ce sont les imams qui accomplissent ce .devoir

Deuxième, les autorités de la jurisprudence et les théologiens

Au vivant des imams infaillibles nombreux savants ont été éduqués et appris les connaissances et les lois et se préparèrent à les distribuer. Le Prophète de l'Islam et les imams .infaillibles investissaient un grand effort pour éduquer ces gens

Un grand nombre de hadiths y concernent dont quelques : exemples viennent ci-dessous

: Son Eminence Imam Sadiq (SL) dit

Les savants sont les héritiers des prophètes qui ne laissent pas le moindre sou après lui, » mais ils font passer en héritage les hadiths ; quiconque apprend leurs hadiths, il aurait gagné bien des choses. Faites attention de l'origine de vos savoirs ; parmi nous les gens d'Ahl al-Bayt, chaque génération engendre des justes qui préviennent les excès et les détours créés par [les ignorants. »[9

: Le Prophète de l'Islam (SDPSL) a dit

[Les savant de ma nation sont comme les prophètes israélites. »[10 »

: Il a dit aussi

Que Dieu pardonne les fautes de mes successeurs », on demanda : O Messager de Dieu ! Qui » : sont vos successeurs ?, il répondit

[Ceux qui vivifient mes traditions et les enseignent aux autres ».[11 »

: Il dit aussi

Les savants sur la terre sont comme les étoiles dans le ciel qui guident les gens dans les »
ténèbres de la terre et de la mer et s'ils s'éteignent, les gens peuvent s'égarer et perdre leur
[chemin. » [12

Le Seigneur des croyants transmet cette parole du Messenger de : Dieu

Au jour de la résurrection on comparera l'encre des savants avec le sang des martyrs et donc »
[l'encre des savants vaudra mieux le sang des martyrs. »[13

: Le Messenger Eminent dit

Celui qui trouve la mort alors qu'il cherche le savoir pour vivifier l'Islam, une fois au Paradis, il »
[n'y aura qu'un pas le séparant des prophètes. »[14

De ces hadiths nous comprenons que la sharia islamique a confié aux savants la
responsabilité d'éduquer le peuple et prêcher la religion. Compte tenu de sa présence, il n'y
.aura aucun besoin des prophètes

Troisième, la raison humaine

L'une des grandes fins dans la mission des prophètes a consisté à perfectionner et améliorer

la raison humaine. Les prophètes du passé ont joué un rôle essentiel à cet égard. Tout au long de l'histoire, la raison humaine s'est perfectionnée graduellement pour être relativement mûre au temps du Prophète de l'Islam qui prêtait une attention privilégiée au développement de cette capacité humaine. Il conseillait aux gens de profiter de leur raison et d'être curieux pour .découvrir la vérité, séparant le vrai du faux au moyen de la raison

Dans ses versets divers, le Noble Coran appelle les gens à la pensée et la recherche. De même, nombreux sont les hadiths qui ayant loué la raison, conseillent les gens à être raisonnables. Le Prophète de l'Islam et les imams infaillibles ont présenté la raison comme un critère légitime, .leur demandant de suivre leur raison pour comprendre la vérité

De ce qu'a été dit, nous pouvons conclure qu'avec le Prophète de l'Islam, il n'y aura plus besoin des prophètes prêcheurs d'une nouvelle foi. Ainsi, le Prophète de l'Islam fut le sceau de la .prophétie et celle-ci toucha à son terme avec lui

:Notes

-
- Al-Ahzab(33) : 40. -1
 - 2- Sahih Muslim, Tome 4, Page 1870.
 - 3- Al-Tabaqât Al-Kubra, Tome 1, Page 192.
 - 4- Vasâel Al-Chia, Tome 1, Page 23
 - 5- Nahd Al-Balaqa, discours 129
 - 6-Tohaf Al-Uqul, Page 36.
 - 7- Al-Nesa (4): 59.
 - 8-Al-Maede (5): 3.
 - 9- Kafi, Tome 1, Page 32.
 - 10- Behar Al-Anwar, Tome 2, Page 21.
 - 11- Idem, Page 25.
 - 12- Idem

13- Idem, Page 16

14- Idem, Tome 1, Page 184